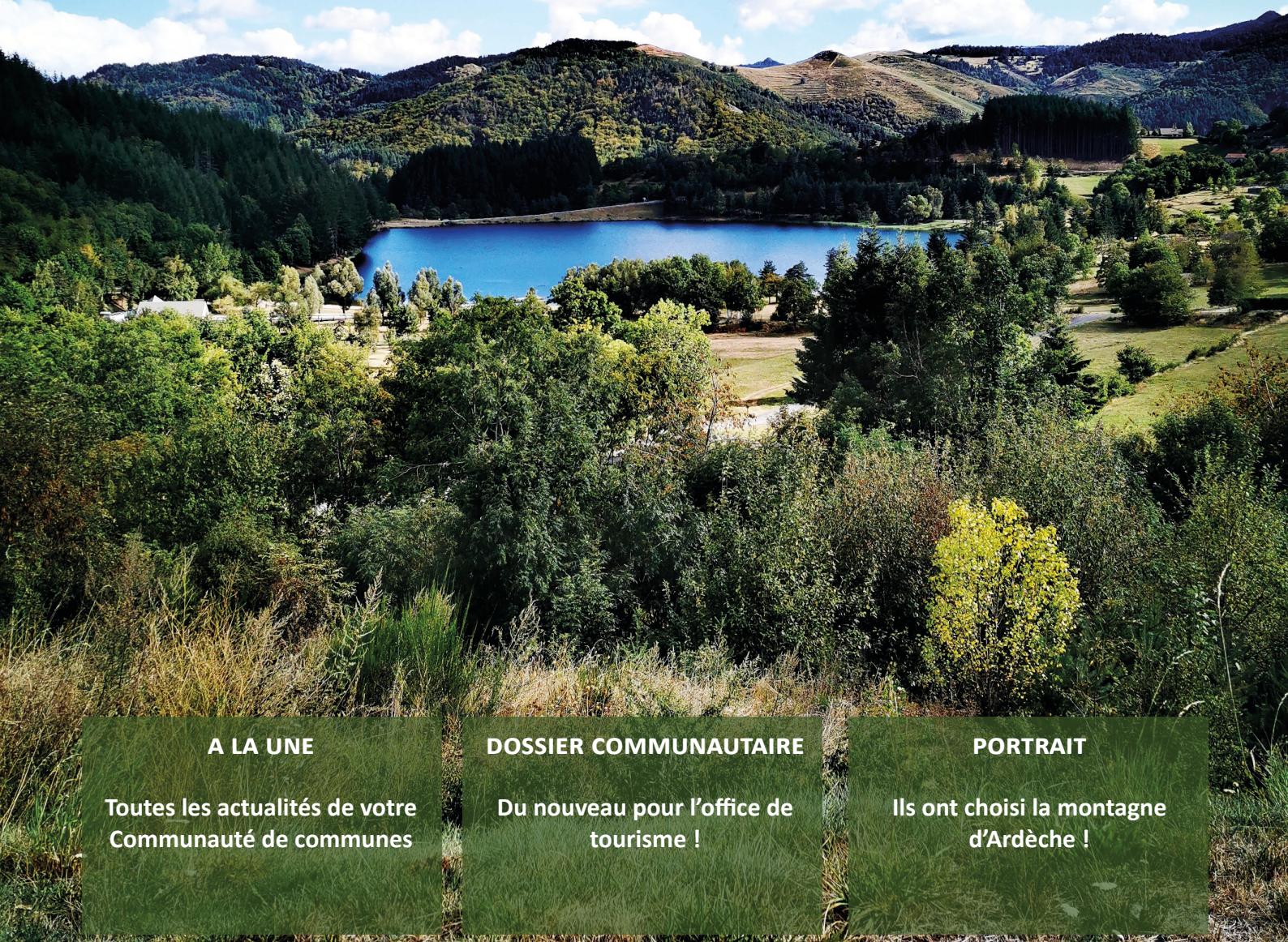


BULLETIN

COMMUNAUTAIRE

NUMERO 2 | JUILLET 2022



A LA UNE

Toutes les actualités de votre
Communauté de communes

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

Du nouveau pour l'office de
tourisme !

PORTRAIT

Ils ont choisi la montagne
d'Ardèche !



Montagne d'Ardèche

Communauté de Communes

SOMMAIRE

P4

A LA UNE

L'actualité de votre Communauté de communes

P10

AGENDA

Tous les événements à ne pas manquer

P13

CARTE DETACHABLE

Découvrez nos randonnées à VTT

P18

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

Du nouveau pour l'Office de tourisme Montagne d'Ardèche

P22

PORTRAIT

Ils ont choisi la Montagne d'Ardèche

P27

AU COEUR DE NOS VILLAGES

Quatre nouveaux villages à découvrir

CONTACT

Communauté de communes Montagne d'Ardèche
Place de la mairie
07470 COUCOURON
04 66 46 59 80

Président : Jacques Genest
1^{er} vice-président : Sébastien Pradier
Éditeur : CDC Montagne d'Ardèche
Directeur de publication : Jacques Genest
Rédaction : Services et élus de la CDC
Crédits photo : CDC Montagne d'Ardèche, F. Gramayze, M. Dupont, CEN RA, Chambre agriculture Ardèche
Photo de couverture : Frédérique Gramayze
Conception : CDC Montagne d'Ardèche, Anaïs Souchiere
Mise en page : Anaïs Souchiere
Impression : Fombon Aubenas
Tirage : 4500 exemplaires



www.cc-montagne-ardeche.fr

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous publions ce bulletin communautaire 2022. Il s'agit de la deuxième édition après celui de 2021. Il fait suite à la demande du Président de communiquer sur les actions de notre collectivité. Celle-ci nous est apparue peu connue, et ses actions parfois mal relayées à notre population. Par ce bulletin vous trouverez un nombre important d'informations, d'orientations et de projets de notre Communauté dans ses nombreuses compétences. Les actions et compétences d'une Communauté de communes sont larges, nous avons essayé de condenser en quelques pages un maximum d'informations. A ce titre je voudrais remercier tous les élus, ainsi que le personnel qui a collaboré à l'édition de ce bulletin. Nous avons souhaité qu'il soit clair et avec une nouvelle mise en page. J'espère que celui-ci vous satisfera. Je voudrais aussi remercier l'ensemble des communes qui assure dans un souci d'économie et de rapidité l'envoi ou la distribution de ce bulletin.

Le nouveau site internet de la Communauté de communes est mis en ligne depuis cette semaine. Vous y trouverez des compléments d'informations sur toutes les démarches, les aides que les associations ou entreprises peuvent solliciter, ainsi que l'ensemble des informations sur notre territoire. Il est l'aboutissement d'un travail important des élus, des services et de nos locaux Messieurs Clément Jouffre et Johan Chanéac avec qui nous avons collaboré pour la mise en place de ce site. Bien entendu vous l'aurez compris, le Président a souhaité vous informer et m'a chargé de cette mission. Nous avons essayé d'innover et de nous renouveler pour mieux vous informer. A ce titre je souhaite le remercier de la confiance qu'il nous a fait pour ce bulletin et ce site internet, outils majeurs de la communication actuelle.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.



Sébastien PRADIER
1^{er} vice-président

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche,

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

J'écris ce mot introductif du second bulletin intercommunal à l'issue d'une réunion où il a été question du projet de territoire. Son écriture a débuté avec la consultation de chaque Maire, et donc de chaque commune à travers lui, afin d'avoir un retour sur les besoins de tous. Un trait commun, important, ressort de ces questionnaires : c'est que malgré les difficultés, les Maires croient à l'évolution positive de notre territoire. Cette dynamique est vitale pour le développement de notre intercommunalité.

Si je devais dresser un premier bilan des avancées de la Communauté de communes, je dirais que nous avons bien travaillé dans la structuration de nos actions et de notre établissement.

Le volet économique a été très largement développé. Nous menons à bien une zone artisanale sur Saint-Martial, nous aidons financièrement et techniquement à recréer des commerces pour qu'une vie soit possible dans nos villages. Nous avons mis en place avec la région AURA un dispositif d'aide aux commerçants et artisans ; ces outils viennent en complément de notre politique d'acteurs et de réseaux « Osez la montagne d'Ardèche » (notre politique d'accueil). La fibre arrive lentement mais sûrement (2023-2024...) et cela va permettre à notre territoire d'être plus attractif pour le télétravail et l'implantation d'entreprises.

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche vous accompagne au quotidien et améliore votre cadre de vie à travers différents services que nous avons mis en place, en aidant les associations sportives, culturelles et sociales, les écoles notamment au travers de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle. Nous sommes aussi compétents en termes de crèche, d'ALSH, de club ados. Ainsi, nous allons proposer une nouvelle offre petite enfance sur le secteur Nord avec la création d'une micro-crèche au Béage, en lien avec la convention territoriale globale signée avec la CAF en 2020.

Parmi les services à la population, nous vous accompagnons aussi via « France Services » qui permet un relais de qualité auprès des populations les plus éloignées et en fracture numérique. D'ailleurs pour accompagner les plus précaires, nous pouvons nous féliciter du conventionnement avec les restos du cœur. Nous avons été à vos côtés aussi pour organiser la vaccination contre le Covid 19.

Le tourisme est un volet essentiel de notre mandat avec la structuration des sentiers de randonnées et de VTT

cette année. L'EPIC, comme promis, a été créé dans les temps que nous nous étions fixés et nous souhaitons bon vent à Charles Valette, Frédérique Gramayze ainsi qu'à toute l'équipe d'élus, de socio-professionnels, de salariés qui auront pour but de promouvoir notre Montagne d'Ardèche. Simultanément la Communauté de communes a répondu à l'appel à projet « territoires de lacs » et nous sommes parmi les 11 lauréats.

Nous prenons soin de notre environnement en nous occupant de l'assainissement individuel avec le SPANC, de la gestion de deux sites Natura 2000, d'un espace naturel sensible avec son programme d'animations Nature que nous mettons en place cet été pour la 2ème année consécutive. L'optimisation de la collecte des ordures ménagères est en cours grâce au travail colossal de Michel Louis et de son équipe.

Notre structuration passe cette année par la création des locaux de notre Communauté de communes qui sortiront de terre avant cette fin d'année et qui donneront une identité physique à notre territoire.

Je tiens surtout à vous dire par ces quelques exemples, que la Communauté de communes Montagne d'Ardèche vous accompagne et vous sert chaque jour. Et, après différents mandats, je tiens à vous dire que celui-ci en tant que Président est très riche et très prenant, je déploie une énergie forte avec l'exécutif pour que nous continuions à bien vivre ensemble.

Merci aux conseillers communautaires pour leur soutien et un merci aussi à l'ensemble du personnel pour leur collaboration et leur travail.

Bon été à tous.



Jacques GENEST

Président de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche
Ancien Sénateur

À LA UNE

POINT D'ÉTAPE

La construction du siège de la Communauté de communes

Comme expliqué par le Président Jacques Genest dans le premier bulletin, la Communauté de communes Montagne d'Ardèche s'équipe d'un siège et de garages.

Le projet de construction initial s'est allégé en partie au profit de la réhabilitation de l'ancienne fromagerie de La Laoune en garages.

Avec le concours du maître d'œuvre, le Cabinet Fabre Architecture, le Conseil communautaire a attribué le 19 mai 2022 la majorité des lots du marché de travaux de construction du siège.

Ainsi, le premier ordre de service a été donné avec un démarrage effectif des travaux le 18 juillet 2022.



Les entreprises ROUSTANG TP (titulaire du lot VRD et aménagements extérieurs) et MICHEL JAUFFRE (titulaire du lot Gros œuvre) accompagnées du maître d'œuvre et du Président de la Cdc

ZOOM SUR...

L'élaboration du projet de territoire

Le projet de territoire de la Montagne d'Ardèche prend forme progressivement, au rythme des travaux des élus. Pour ce faire, la Communauté de communes Montagne d'Ardèche a bénéficié d'un accompagnement en ingénierie du CEREMA et du cabinet CDHU, financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Un premier atelier de travail s'est tenu le 27 mai 2021 permettant de faire remonter les principales attentes et préoccupations en lien avec l'avenir de notre territoire, puis, les élus ont été sollicités par le biais d'une enquête communale.

Des ateliers thématiques se sont tenus le 29 octobre 2021 permettant des échanges sur les orientations concrètes, et, une journée de la cohérence territoriale a eu lieu le 3 février 2022 afin d'étudier une première version du projet de territoire s'articulant sur 4 axes :



- > 28 communes qui construisent ensemble et prennent leur destin en main
- > Des services en proximité et du lien social pour une ruralité active
- > Des activités économiques et des savoir-faire qui font la force du territoire
- > Un cadre de vie exceptionnel vecteur d'attractivité

La restitution de l'ensemble de ces travaux a eu lieu le jeudi 23 juin, en présence de Monsieur le Sous-préfet Patrick Lévérino accompagné de la DDT. A cette occasion, les élus de la Communauté de communes ont émis le souhait d'une prolongation du soutien des services de l'Etat, et la volonté de poursuivre la démarche d'élaboration de leur projet de territoire.



ORDURES MENAGERES

Réforme des ordures ménagères : où en est-on ?

« Dans votre précédent bulletin, le dossier communautaire était consacré à la réforme de la collecte des ordures ménagères, compétence obligatoire de votre Communauté de communes. Depuis un an, sa mise en place a avancé : regroupement de certains points de collecte, mise en place du calcul de la volumétrie de chaque point... Plusieurs réunions ont été organisées (rencontres avec les Maires, commission ordures ménagères, conseils communautaires) afin de définir chaque point de collecte. À la rentrée, un bureau d'étude sera chargé de la faisabilité de chaque point, le calcul du coût aura lieu tout comme le montage du dossier pour la demande de subventions afin de s'équiper en Points d'Apport Volontaire (PAV) »

Michel Louis, vice-président en charge des ordures ménagères

Pourquoi diminuer les points de collecte ?

C'est tout d'abord un enjeu environnemental qui pousse la Communauté de communes. En effet, avoir moins de points de collecte permet de limiter les kilomètres parcourus par les camions et donc de diminuer l'empreinte carbone de la collectivité. Ensuite, l'enjeu économique a également encouragé cette réforme, en raison de l'augmentation permanente de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe est une somme qui est due à l'État et que les intercommunalités payent à la tonne. Pour 2022, la collectivité paye à l'État 45€ HT par tonne de déchet, et cette somme devrait être de 65€ HT en 2025. En 2021, cette taxe avait coûté 138 800€. Diminuer le nombre de points de collecte va donc permettre à la Cdc de maîtriser les coûts de fonctionnement afin d'équilibrer son budget.



Commission ordures ménagères du 8 juin.



Le 23 juin dernier avait lieu une Conférence des Maires avec le retour d'expérience du SICTOMSED (collecte et traitement des déchets du secteur Eyrieux Doux) présenté par son directeur M. Desmaries.

Nouvelles consignes de tri

À compter du 1er juillet 2022, de nouvelles consignes de tri sont applicables. En effet, tous les emballages se trient et peuvent rejoindre le bac jaune ! Retrouvez plus d'informations sur le site du SIDOMSA : www.sidomsa.net

LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES



BRIQUES ALIMENTAIRES

N'oubliez pas TOUS les emballages se trient !

LES PAPIERS ET CARTONNETTES



Cela permet la fabrication de papiers et cartons recyclés.

LE VERRE



POTS & BOCAUX EN VERRE



N'oubliez pas, le verre est recyclable à l'infini !

LES DÉCHETS COMPOSTABLES



Au fond du jardin, dans un composteur individuel ou dans un composteur collectif près de chez vous

DÉCHETS ORGANIQUES



DÉCHETS DE JARDIN



Ces déchets sont composés à 80 % d'eau, ils feront un très bon compost.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Ce qui coûte le plus cher aux habitants ... à diminuer !

ORDURES MENAGERES (suite)

Pourquoi adopter les Points d'Apport Volontaire ?

Les PAV sont un ensemble de conteneurs collectifs spécifiques pour chaque type de déchets. L'intercommunalité est chargée de leur collecte, leur gestion et leur entretien. Cette année, des réunions ont eu lieu avec chaque commune du territoire pour convenir au mieux du placement de ces PAV, qui seront tous situés dans des lieux accessibles, et qui, pour certains, pourront desservir plusieurs communes. La décision des placements part d'un raisonnement en tant que territoire,

et non en tant que commune individuelle. Vous trouverez désormais tous les conteneurs au même endroit pour tous vos déchets. Les PAV se présentent sous la forme de conteneurs en colonnes ou de conteneurs semi-enterrés. Ils ont une durée de vie de 20 à 25 ans contre seulement 7 ans pour les anciens conteneurs à roulettes. De plus, un conteneur semi-enterré ou une colonne permet de remplacer 7 conteneurs à roulettes.



Conteneurs à roulettes actuels



Exemple de PAV à colonnes

ÉCONOMIE : Aide aux entreprises du territoire

Depuis 2020, et jusqu'au 31 décembre 2022, la Communauté de communes gère un dispositif d'aide afin de soutenir l'économie locale. L'aide finance la rénovation des vitrines, façades, enseignes mais aussi l'accessibilité, la décoration, l'aménagement intérieur, l'investissement pour la sécurité, les économies d'énergie et le matériel professionnel. L'intercommunalité subventionne les dépenses des structures à hauteur de 10 %, plafonnée à 5 000 €. Cette somme est complétée par un soutien de la Région à hauteur de 20 % plafonnée à 10 000 €. Sont éligibles à cette aide les commerces de proximité, entreprises inscrites au registre des métiers ou registre des commerces et des sociétés, ayant un chiffre d'affaires de moins d'1 million d'euros, ayant une surface de points de vente inférieure à 700 m² et étant indépendants. La dépense de la structure doit être comprise entre 10 à 50 000 € HT. Les structures doivent déposer un dossier avec une lettre d'intention auprès de la Communauté de communes avant tout commencement de travaux, investissements ou signature de devis. Actuellement, 13 entreprises ont bénéficié d'une attribution de la part de l'intercommunalité. Cette aide va permettre d'épauler de nombreux acteurs économiques qui ont fait le choix de s'établir et de travailler en Montagne d'Ardèche. Pour les élus de l'intercommunalité, soutenir l'économie de proximité est une priorité pour le développement et l'avenir de ce territoire rural.

L'auberge rouge reçoit la première aide aux petites entreprises



Le jeudi 20 mai, le Président Jacques Genest, accompagné de Martine Imbert et Emile Louche, vice-présidents de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche, se sont rendus à l'Auberge de Peyrebeille sur la commune de Lanarce afin d'officialiser le versement de la première aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité. L'auberge rouge, connue pour ses fameuses légendes, continue d'accueillir ardéchois et touristes toute l'année pour séjourner ou se restaurer. Pour Jérôme Clauzon, propriétaire de l'établissement, il était primordial d'isoler les combles de l'auberge et de renouveler le matériel des cuisines. La subvention lui a permis non seulement d'isoler les bâtiments mais aussi d'acheter une machine à café pour le bar et une laverie pour les cuisines. Au total, la subvention de la Cdc s'élève à 2 683 € et celle de la Région Auvergne Rhône-Alpes à 5 367 €.

Pour télécharger le règlement du dispositif :

www.cc-montagne-ardeche.fr

Contact : Céline Gallon

developpement@montagne-ardeche.fr

04 66 46 59 82

ENFANCE-JEUNESSE

Les rendez-vous des familles

Depuis 2021, la coordinatrice enfance-jeunesse de la Cdc, Paule Perge, organise et anime les « Rendez-vous des familles ». Ce sont des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité. Ils sont itinérants sur le territoire et ont lieu une fois par mois. Ils se déroulent sous forme d'ateliers parents enfants. Lors de ces temps, toutes les familles peuvent participer quelque soit leurs situations. Ils répondent aux besoins et attentes exprimés ou repérés auprès des familles, des enfants, des assistants maternels ou familiaux, des associations, des professionnels de l'enfance et de la jeunesse.

Des intervenants spécialisés nous accompagnent et participent dans la mise en place : la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la ludothèque, accompagnatrice à la naissance,... Les sujets abordés sont variés : le jeu, l'alimentation, la nature, les activités créatives...

La Caisse d'Allocation Familiales, accompagne le projet au travers du Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

En 2022, les rendez-vous des familles ont lieu un mercredi par mois de septembre à juin. Des actions ont été mises en place dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, ce fut l'occasion pour les professionnels et les familles de partager un temps autour d'ateliers



spécialement pensés pour les tout-petits. De plus l'année scolaire a été clôturée pour la seconde fois par la journée des familles. À l'automne aura lieu un ciné-débat à destination des jeunes et de leurs parents sur le thème du numérique.

Une page Facebook relaie l'ensemble des informations à destination des familles : Enfance jeunesse Montagne d'Ardèche

ENVIRONNEMENT

Le schéma d'interprétation ENS « Tourbières et ruisseaux à loutres de plateau de Coucouron »



Le schéma d'interprétation de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Tourbières et ruisseaux à loutres de Coucouron » est actuellement en cours d'élaboration. Il vise à mettre en valeur le patrimoine naturel de l'ENS auprès du grand public. Huit communes sont présentes au sein du périmètre de ce dernier : Coucouron, Issanlas, Lachapelle-Graillose, Lanarce, Lavillatte, Le Plagnal, Lespéron, Saint-Alban-en-Montagne. Le schéma d'interprétation est un document de référence visant à proposer une offre de découverte

des patrimoines cohérente et structurée à l'échelle d'un site défini. Cet outil d'aide à l'aménagement interprétatif du territoire permet d'uniformiser l'offre de découverte de celui-ci. Il donne des orientations, définit les différents sujets qui doivent être abordés et permet l'identification des outils nécessaires à la promotion des patrimoines. C'est un outil d'aide à la planification à court, moyen ou long terme, qui met en place les grandes lignes de l'interprétation sur un site donné. Le schéma définit le scénario à suivre. Celui-ci est composé d'une thématique centrale, qui exprime l'idée forte de l'ENS, et d'un fil conducteur, illustrant le thème central, ici une mascotte fera office de fil conducteur. Le schéma fait actuellement l'objet de plusieurs réunions-ateliers auxquelles sont conviés différents acteurs locaux (habitants, élus, prestataires touristiques, acteurs institutionnels...). Tous les habitants qui le souhaitent peuvent participer. L'implication des différents partenaires garantie ainsi une juste représentation de l'identité du territoire. Les différentes propositions de synopsis ont été soumises au vote lors de la réunion-atelier du 30 juin afin de n'en retenir qu'un, qui formera l'ossature du futur projet. Une présentation de l'état d'avancement du schéma est attendue pour la fin du mois d'août 2022 par Amélie Devidal, notre apprentie en charge du dossier.

À LA UNE

CULTURE

La Convention pour le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

La Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle signée en 2018 entre notamment l'État, la DRAC, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de l'Ardèche et la Communauté de communes Montagne d'Ardèche, a pour objectif de permettre à tous les habitants un accès à la culture en permettant la rencontre d'artistes, d'œuvres, la pratique artistique.

Il est nécessaire de s'adresser à tous les habitants des plus jeunes au

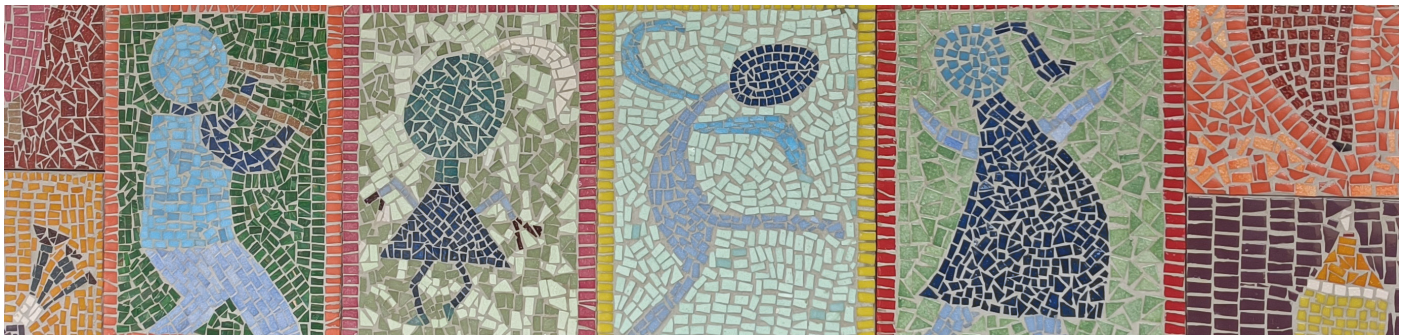
travers des crèches, des centres de loisirs, des adolescents, aux adultes, mais aussi aux personnes âgées et/ou en situation de handicap. Ces actions peuvent avoir lieu sur du temps scolaire, périscolaire ou de loisirs.

Cette convention a permis à la collectivité de développer de nombreuses actions avec des structures du territoire, ainsi que des collectifs d'habitants sur des thématiques variées, les médias, l'art contemporain, les métiers d'arts, la

musique, la photographie, les arts plastiques...

Une nouvelle CTEAC devrait être signée à l'automne 2022 pour permettre la continuité des projets avec des thématiques en lien avec l'environnement, la biodiversité permettant de lier les apports scientifiques et artistiques.

Fresque réalisée par l'école de Saint-Étienne-de-Lugdarès



PROJET EAC 2022

La résidence d'artistes «FLUX»

Pour l'un des projets d'Éducation Artistique en partenariat avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, notre territoire a accueilli la résidence d'artistes contemporains à l'origine du projet « Flux » : Pierce Warnecke et Clément Edouard.

Le projet « FLUX » est une œuvre réalisée par les artistes et par laquelle ils ont reconstitué l'histoire d'un cours d'eau imaginaire, en mettant en suspension et en mouvement des roches.

Deux sorties ont été organisées en présence des artistes et de Maryse Aymes, géologue (Association Clapas), avec une entrée scientifique et une entrée artistique au pied du Mont-Gerbier-de-Jonc et à la rivière de pierre du Béage. En parallèle, les artistes et une géologue sont intervenus dans les écoles du Béage et de Saint-Martial où les enfants ont pu découvrir le travail des artistes, le processus de création, mais aussi expérimenter par le dessin, la recherche, l'écoute. Une restitution de l'ensemble du travail des enfants a eu lieu au Béage.



PROJET EAC 2022

Sorties patrimoine et photos

Autre exemple de projet EAC 2022, la Communauté de communes a organisé le projet « Patrimoine et photo » de mars à juin pour 3 écoles du territoire : Sainte-Eulalie, Le Lac-d'Issarlès et Saint-Cirgues-en-Montagne.

Au cours de ce projet les élèves ont pu observer et découvrir de manière sensible ce qui constitue leur environnement proche, leur patrimoine, la richesse de ce paysage, de ce qu'il cache de trésors, d'histoires réelles ou fantasques, d'aventures humaines, de biodiversité.

De cette introspection sur ce territoire qui leur est familier, les enfants ont découvert, accompagné de la maison de l'Image, l'art de la photographie, l'importance du sujet et de cadrage, de la nécessité d'introduire à sa composition de la lumière, la patience du chasseur d'images.

Ainsi vous allez pouvoir contempler, le long de 3 parcours à Sainte-Eulalie, au Lac-d'Issarlès et Mazan-l'Abbaye les photos réalisées par les enfants.



Dans la continuité un stage photographie s'est déroulé à la bibliothèque de Coucouron le week-end du 20 mai. L'occasion pour certains de découvrir cette activité et pour d'autres d'améliorer leurs prises de vue. L'atelier était animé par le photographe Matthieu Dupont. Il a proposé aux participants une partie théorie pour approfondir ses connaissances mais aussi une mise en pratique. Les photographes en herbe ont pu expérimenter plusieurs prises de vue : le gros plan, le portrait, les scènes de sport, les scènes nocturnes...

SPANC

Nouvelle campagne de diagnostics et nouveaux tarifs



À partir de 2022, une seconde campagne de contrôle périodique des systèmes d'assainissement va avoir lieu. Conformément à la réglementation, tous les systèmes d'assainissement non collectifs existants ont été contrôlés au moins une fois depuis 2015.

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a relancé en mars dernier sa campagne de diagnostic des installations d'assainissement non collectif des propriétés

situées sur les communes de : Coucouron, Issanlas, Lachapelle-Grailhouse, Le Roux, Lespéron, Mazan-l'Abbaye, Saint-Alban-en-Montagne, Usclades-et-Rieutord. Elle concerne 750 habitations sur l'ensemble du territoire.

Ce contrôle, rendu obligatoire par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, est un véritable enjeu pour la salubrité publique et la préservation de l'environnement. En effet, il permet de vérifier que les eaux sont dépolluées avant d'être rejetées dans le sol, et ainsi, de préserver les ressources en eau de notre territoire qui sont de plus en plus menacées ou très dégradées par la pollution. De plus, il s'agit d'accompagner les particuliers concernés dans le suivi de leur installation d'assainissement non collectif et de leur permettre d'être en conformité avec la loi.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil au technicien et de rendre accessible votre système d'assainissement, qui sera contrôlé par VEOLIA.

Contact : Ludovic Esteban - spanc@montagne-ardeche.fr

NOUVEAUX TARIFS (à compter du 1er janvier 2022)

- Diagnostic Initial : 108,90 € TTC
- Vérification périodique du fonctionnement et de l'entretien des installations : 108,90 € TTC
- Diagnostic en cas de vente : 143 € TTC

- Contre-visite (en cas de mise aux normes dans les meilleurs délais ou après-vente sous 1 an) : 108,90 € TTC
- Instruction des demandes d'autorisation : 88 € TTC
- Visite de conformité des travaux : 77 € TTC

Chaque année, la Communauté de communes vous propose de nombreuses animations sur son territoire ! Culture, histoire, patrimoine, nature... petits et grands sont invités à découvrir la montagne d'Ardèche à travers ces fascinants rendez-vous !

Nature et découverte

La Communauté de communes a mis en place un programme d'animations nature gratuites sur l'Espace Naturel Sensible « Tourbières et ruisseaux à loutres du plateau de Coucouron » à destination du grand public et de publics adaptés. Objectif : vous permettre de partir à la rencontre de ce territoire exceptionnel !

20 animations nature ont ainsi été proposées gratuitement au grand public entre les mois de juin et août 2021. Elles ont rassemblé 228 participants. Au programme, des sorties de découvertes naturalistes sur la flore et la faune, à pied, en VTT, accompagné par les ânes, ou encore en cani-randonnée.

Deux journées de découvertes à Issanlas ont été organisées pour les centres-aérés du Béage (thème : la tourbière) et de Saint-Étienne-de-Lugdarès (thème : les oiseaux). Un atelier de construction de cabanes et de sensibilisation à la biodiversité a été réalisé pour les jeunes du club-ado de Saint-Étienne-de-Lugdarès.

Notre chargée de mission ENS/N2000, Julie Pédrone, a également animé deux sorties : une sortie de découverte des « habitants de la rivière » pour les enfants du centre-aéré du Béage sur le Gage et une sortie de découverte de la forêt, à Lavillatte, avec le club-ado de Saint-Étienne-de-Lugdarès.

Forte du succès de cette première année, la Cdc Montagne d'Ardèche renouvelle le programme d'animation nature en 2022. Les animations vous



sont toujours offertes. La Cdc a également souhaité élargir l'offre à destination des publics adaptés, notamment en travaillant avec l'EHPAD du Lac-d'Issarlès.

Nouveauté cette année, des spectacles sont intégrés au programme d'animation nature afin que chacun puisse être sensibilisé au patrimoine naturel de l'ENS. Nous vous attendons nombreux ! Vous pouvez dès à présent réserver auprès de l'Office de tourisme, certaines animations étant limitées en nombre de place.

Juillet 2022

Dimanche 17 juillet
14h

Sortie forêt

Balade forestière à la découverte de la forêt et de ses habitants

RDV : moulin du Rayol, Lavillatte
Avec : O. Mathis, Massif Central Randonnée +

Mercredi 20 juillet
20h

Spectacle

Perdigon de Lespéron
Spectacle conté et chanté sur la vie du célèbre troubadour né à Lespéron

RDV : Église de Lespéron
Avec : E.Blanc Mézzo Soprano et J.M.Citerni ancien ténor de l'opéra de Vichy

Dimanche 24 juillet
9h30

Animation tout public

Canis-randonnée dès 7 ans

RDV : La Vallée d'Amarok, Issanlas
Avec : Gérald Lavallée, la Vallée d'Amarok

Mercredi 27 juillet
10h à 17h

Animation tout public

Journée de balade avec les ânes au sommet du Chapelas

RDV : Mas Lasseze, Le Plagnal
Avec : Marie-Ange Benoit, le Mas des Ânes

Dimanche 31 juillet - 14h

Balade contée

Balade à travers l'histoire du village et les contes et légendes ardéchoises
RDV : devant l'Église de Saint-Alban-en-Montagne | Avec : E. Blanc, guide conférencière

Août 2022

Mercredi 3 août
14h

Animation tout public

Atelier vivre dans la nature
Initiation au techniques de vie dans la nature et construction d'abris
Dès 8 ans
RDV : le Ventalon, Lachapelle-Graillose
Avec : Arnaud Doutréline, Kmic event

Dimanche 7 août
14h

Animation tout public

Au pays des minuscules
Jeux en famille à la découverte du monde fascinant des insectes
RDV : Hameau de Maisonsseule, Coucouron
Avec : O. Mathis, Massif Central randonnées +

Vendredi 12 août
21h

Balade astronomie

Balade nocturne sous le ciel étoilé

RDV : Suc du Chapelas, Le Plagnal
Avec : Olivier Arnulf, Guide Nature Randonnée

Jeudi 25 août
20h

Spectacle

"Nox"
Spectacle acrobatique inspiré de l'univers des chauves-souris
RDV : La Halle, Coucouron
Avec : Compagnie La Grange aux Ailes

Dimanche 21 août
9h30

Animation tout public

Canis-randonnée dès 7 ans

RDV : La Vallée d'Amarok, Issanlas
Avec : Gérald Lavallée, la Vallée d'Amarok

Jeudi 25 août
20h30

Sortie chauves-souris

Partez à la rencontre de ces demoiselles méconnues

RDV : La Halle, Coucouron après le spectacle
Avec : Julien Lhoste, Guide Nature Randonnée

Dimanche 25 septembre - 14h

Sortie champignons

L'automne est la saison idéale pour s'initier à la reconnaissance es champignons
RDV : Moulin du Rayol, Lavillatte | Avec : Guide Nature Randonnée

Cinéma à la montagne

Cette année encore, la Communauté de communes organise, en partenariat avec l'association Grand Écran, des séances de cinéma sur tout le territoire ! Voici les prochains rendez-vous à ne pas manquer !

Cinéma sous les étoiles ☾

La Communauté de communes Montagne d'Ardeche
La commune du Lac d'Issarlès
et la Maison de l'Image vous présentent.

sam. 30 juillet, ± 21h45

Le Lac-d'Issarlès

camping municipal



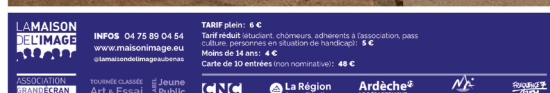
Cinéma sous les étoiles ☾

La Communauté de communes Montagne d'Ardeche
La commune d'Usclades-et-Rieutord
et la Maison de l'Image vous présentent.

sam. 27 août, ± 21h15

Usclades-et-Rieutord

à côté de la salle polyvalente



Patrimoine

**Journées Européennes du Patrimoine
samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022**

Nous vous attendons nombreux à Mazan-l'Abbaye et ailleurs sur le territoire de la montagne ardéchoise à l'occasion des prochaines journées européennes du patrimoine !

Toutes les animations proposées seront gratuites.

Retrouvez le programme prochainement sur le site de la Communauté de communes !

<https://www.cc-montagne-ardeche.fr>
patrimoine@montagne-ardeche.fr



VISITES GUIDÉES

Cet été, la chargée de mission patrimoine, Anaïs Souchiere, vous donne rendez-vous à la Chatreuse de Bonnefoy et à l'Abbaye de Mazan pour découvrir, à l'occasion de visites guidées, deux sites témoins de la vie monastique au Moyen-Âge sur la montagne ardéchoise !

Plus d'infos et réservation : voir la dernière page de ce bulletin

HISTOIRE

À la découverte de... La Chartreuse de Bonnefoy !

Sur la commune du Béage, en plein cœur d'une nature sauvage et préservée, se cache la Chartreuse de Bonnefoy. Partons à la découverte de ce trésor patrimonial qui nous replonge au XIIe siècle

C'est à 1310 mètres d'altitude, entre verdure et rivière (la Veyradeyre), que les moines de l'Ordre des Chartreux (aussi appelé ordre cartusien) ont fondé ce monastère entre 1156 et 1179. Notre-Dame-de-Bonnefoy fait partie des premières chartreuses construites en zone montagneuse. A cette époque, le « désert », domaine isolé et difficile d'accès, est recherché par les religieux afin de pouvoir vivre en ermite en se consacrant à Dieu. C'est Guillaume de Fay, dit « Jourdain », seigneur du Mézenc, qui fit don de cette terre aux moines. Un groupe de chartreux arriva alors sur les lieux depuis la « Grande-Chartreuse » (dans l'actuelle Isère, première Chartreuse de l'ordre cartusien), conduit par Dom Robert, qui sera le premier prieur de ce couvent. La Chartreuse de Bonnefoy, enrichie

par les seigneurs du pays, protégée par les papes et les rois de France, a accueilli de nombreux moines dans ses bâtiments. Parmi eux, les pères chartreux, religieux et intellectuels qui se consacraient à la prière, et les frères convers, religieux affectés aux tâches manuelles et à l'intendance du monastère. Autour de la Chartreuse, ce sont 8000 ha de terres qui sont exploitées par cette communauté, ayant pour revenus l'élevage et la production de céréales, mais aussi les nombreuses donations des nobles. A la Chartreuse, les moines vivent isolés en cellule. Ils en sortent trois fois par jour pour prier, et le dimanche pour partager un repas commun. Au fil des années, la Chartreuse s'appauvrit, fragilisée par un climat peu propice aux bonnes récoltes et par les guerres. Le monastère sera pillé lors de la guerre de Cent Ans, il devra ensuite faire face aux guerres de religion. En 1569, les Chartreux sont attaqués par les Huguenots, la bataille se terminera par un incendie des bâtiments. Le couvent sera alors reconstruit. Au début du XVIIe siècle,

les religieux lassés des mauvaises conditions de vie tenteront de désertier les lieux. Après un nouvel incendie en 1653, la Chartreuse est à nouveau reconstruite, trop rapidement, puisque de nouveaux travaux sont nécessaires en 1722. Plusieurs fois reconstruite, trop chère à chauffer, les bâtiments sont vendus comme bien national lors de la Révolution française, désertée par les moines partis s'installer à Brives en raison d'un climat trop rude. Elle fut démantelée à partir de 1840 par son propriétaire afin d'en vendre les pierres. Il reste aujourd'hui de ce monastère la maison du prieur, toujours habitée, la façade de la porte d'entrée de la chartreuse (datant du XVIIIe siècle), et la tour-clocher de l'église surmontée d'une croix en bronze. Depuis 2017, la façade de l'ancienne Chartreuse accueille l'œuvre d'art contemporain de Stéphane Thidet « De l'autre côté ». Sept grands miroirs ont été insérés sur l'ancienne porte et les anciennes fenêtres, laissant la lumière davantage sublimer le site.



**Visites guidées de
la Chartreuse les
mercredis à 14h30
en juillet et août sur
réservation
au 06 11 97 84 04**



GÉOLOGIE

Zoom sur... les tourbières !

La montagne ardéchoise possède un patrimoine naturel exceptionnel dont la Communauté de communes a à cœur la préservation. Parmi les trésors à découvrir sur ces espaces : le milan royal, la loutre d'Europe, la discrète buxbaumie verte... et les fameuses tourbières, très présentes sur le territoire !

Une tourbière est une zone humide caractérisée par la présence permanente d'eau dans le sol et de tourbe. Le processus de formation de la tourbe est appelé turfigénèse. À l'origine du processus, la saturation en eau permanente du sol qui crée des conditions anaérobies (sans oxygène). Dans ces conditions, le recyclage et la dégradation de la matière organique par les micro-organismes présents dans le sol s'effectue difficilement. L'accumulation progressive de matière végétale, principalement issue des sphaignes ou d'hélophytes (roseaux, joncs...) conduit à la formation de la tourbe. Ainsi la tourbe est un formidable puit de carbone atmosphérique. Cette forte teneur en matière organique de la tourbe se traduit par une couleur brun foncé. Les capacités de stockage d'eau sont très importantes. Les tourbières retiennent ainsi de grandes quantités d'eau qu'elles restituent progressivement aux ruisseaux et rivières, après les avoir filtrés.

Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'une tourbière se développe : une température froide, des précipitations abondantes, un sol assez imperméable pour limiter les pertes d'eau par infiltration, un relief qui permet la stagnation de cette eau et... du temps ! Ces milieux sont de véritables témoins du temps. Les conditions anaérobies conservent la matière organique : pollens, bois... mais aussi vêtements, objets, restes humains. Elles regorgent de trésors archéologiques nous permettant de mieux connaître notre passé. L'étude des pollens permet de reconstituer les conditions climatiques passées. Les tourbières sont un vrai réservoir de biodiversité. Les conditions de vie particulières abritent des espèces uniques. De nombreuses espèces inféodées à ces milieux sont aujourd'hui rares ou menacées en Europe. De nombreuses tourbières remarquables sont présentes sur la montagne ardéchoise, citons la tourbière de la Tuilière au Plagnal, seule boulaie à Sphaignes du département, ou encore la tourbière de Sagne-Redonde à Lanarce. De nombreuses structures travaillent en partenariat pour assurer la préservation et la conservation de ces habitats. Le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes (Cen RA) en particulier, assure la gestion

et le suivi de nombreux sites sur le territoire, en concertation avec les propriétaires, les usagers et les élus.

La tourbière de Sagne-Redonde

Propriété du Cen RA, elle occupe le fond d'un ancien cratère de maar. Ce cratère aurait été créé il y a environ 2 millions d'année, où, une fois éteint, il se serait transformé en lac puis en tourbière. De nombreuses espèces végétales caractéristiques des tourbières sont présentes sur site comme la rossolis à feuilles rondes, plus connue sous le nom de drosera, ou encore la laïche des boubiers. Le site se distingue également par sa richesse en libellules (37 espèces) et en papillons (35 espèces) recensées, dont de nombreuses espèces patrimoniales comme l'agrion à lunules ou encore l'azuré des mouillères. Pour la découvrir en toute sécurité, pensez aux guides nature !

Chaque année, la Communauté de communes et ses partenaires organisent la fête des tourbières. L'occasion de découvrir différentes tourbières emblématiques du territoire et d'en apprendre plus à travers de nombreuses animations. En 2022, la fête des tourbières aura lieu le week-end du 10 et 11 septembre, programmation à venir !

DOSSIER COMMUNAUTAIRE

Du nouveau pour l'office de tourisme Montagne d'Ardèche !

L'office de tourisme est devenu un EPIC le 1er janvier 2022

Le service tourisme créé en 2017 au sein de la Cdc, comme annoncé par Jérôme Deldon, conseiller délégué en charge du tourisme dans notre précédent numéro, est devenu un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) au 1er janvier 2022. En effet, la volonté des élus du territoire était que l'office de tourisme change de forme juridique pour lui donner plus d'autonomie et lui permettre de proposer des prestations commerciales. Le conseil communautaire a délibéré en ce sens le 24 juin 2021 afin de développer le tourisme local. Les missions de ce nouvel EPIC sont d'abord d'assurer l'accueil et l'information touristique des visiteurs, d'assurer

la promotion touristique du territoire, ensuite de coordonner les interventions des divers partenaires touristiques du territoire et enfin prochainement de proposer la vente de produits touristiques avec notamment des séjours. Dans le but de mener à bien ces missions, le nouvel office de tourisme a élaboré une stratégie touristique pour la période 2022-2024 qui a été approuvée par le comité de direction (CODIR) dès son installation.

La composition du comité de direction

Ce CODIR est composé de 19 membres. Le 3 février 2022, lors de la première réunion du CODIR de l'EPIC, a eu lieu l'élection du président, Charles Valette, et des deux vices-

présidents, Jérémie Perez et Franck Méjean. A cette occasion, Frédérique Gramayze a également été nommée directrice. Conformément à ses statuts, l'EPIC est constitué de huit socioprofessionnels (nommés par le Président de la Cdc) et de onze élus de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche. A savoir, dans l'ordre alphabétique :

- Collège des socioprofessionnels : Allix Dominique, Clauzon Jérôme, Coste Armand, Dubrulle Olivier, Lavallée Gérald, Perez Jérémie, Vasseur Jérôme, Vernet Nicolas.
- Collège des élus : Accassat Karine, Benoit Françoise, Bouvier James, Valette Charles, Deldon Jérôme, Genest Jacques, Imbert Martine, Louche Emile, Méjean Franck, Pradier Sébastien, Prévost Laurence.



Le budget de l'OT

Le budget global de l'office de tourisme s'élève à 307 000 €. Les principales ressources sont la subvention d'équilibre de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche, à hauteur de 72 % du budget mais aussi les taxes de séjours (26 %). Enfin, les cotisations des partenaires et ventes de produits divers représentent à ce jour une faible part des recettes (2 %). Afin d'améliorer ce ratio, un des objectifs de l'office de tourisme est de développer la vente boutique et les séjours touristiques. Les principales dépenses sont les ressources humaines puisque l'EPIC compte quatre agents permanents et cinq saisonniers embauchés durant la période estivale. Le développement de l'accueil touristique hors-les-murs* étant un autre objectif, l'office de tourisme se dote progressivement de matériel afin d'effectuer cette mission sur tout le territoire de la Montagne d'Ardèche.

* accueil de l'office de tourisme sur des lieux à forte fréquentation

Un véhicule pour l'OT

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche a pu acquérir en mai dernier un véhicule itinérant pour l'office de tourisme grâce à des subventions du dispositif pôle pleine nature.



Participation au salon du tourisme au Pouzin

« Destination Ardèche » organisé par l'Agence de Développement Touristique (ADT) est dorénavant le salon tant attendu par les professionnels du tourisme ardéchois. Cette année encore, l'office de tourisme Montagne d'Ardèche ne l'aurait pas manqué. Le salon qui se déroulait les 4 et 5 mars derniers au Pouzin, a permis à l'équipe de l'EPIC d'échanger avec de nombreux acteurs du tourisme mais aussi avec le grand public. Les visiteurs ardéchois et drômois étaient présents, car il est vrai, les habitudes ont changé et les clientèles cherchent dorénavant à visiter autour de chez elles. Un constat : la Montagne d'Ardèche attire du monde et les Ardéchois aiment leur Montagne !



La taxe de séjour

Quésako ? C'est une taxe* nationale obligatoire fixée par délibération de la Communauté de communes. Les recettes de cette taxe permettent de développer le tourisme.

Qui doit s'en acquitter ? Tout vacancier (+ 18 ans) qui loge dans un gîte, une chambre d'hôte, un hôtel, un camping, son camping-car doit payer la taxe de séjour à son logeur. C'est ensuite le logeur qui la reverse à l'office de tourisme. Le tarif en vigueur doit être affiché chez le logeur et doit figurer sur la facture. Selon le type d'hébergement, le tarif par personne varie.

Côté logeur, comment ça se passe ? Le logeur déclare les montants de taxe de séjour collectés sur <https://montagnedardeche.taxesejour.fr/>. Il reçoit ensuite un avis de somme à payer du Trésor Public.

*par personne et à la nuitée

La plateforme DéclaLoc

DéclaLoc, qu'est-ce que c'est ? Concernant les locations de courte durée, il y a du nouveau. Depuis 2010, tout loueur de meublé de tourisme déclarait sa mise en location en mairie.

Aujourd'hui, cette déclaration est dématérialisée : le loueur doit s'enregistrer sur la plateforme DéclaLoc sur <https://www.declaloc.fr/>. Mais avant de s'enregistrer, il doit s'assurer que la commune dont il dépend est inscrite sur la plateforme.

Quel est l'intérêt ? Pour les communes, cela permet de connaître son parc d'hébergements touristiques. Pour l'office tourisme, la collecte de la taxe de séjour sera facilitée. De plus, l'hébergeur obtiendra un numéro d'enregistrement à 13 chiffres qui lui permettra de louer via les opérateurs numériques comme Booking, Abritel etc., numéro qui va devenir obligatoire sur ces plateformes.

Les 3 bureaux du territoire

Des conseillers en séjour vous accueillent toute l'année sur 3 bureaux permanents : Coucouron, Sainte-Eulalie et Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle. Ces points d'information touristique sont idéalement situés au nord, centre et sud de la montagne ardéchoise. Des bureaux saisonniers sont ouverts de manière ponctuelle, pour la saison estivale, au Lac-d'Issarlès et cette année à la maison de site du Mont-Gerbier-de-Jonc.



Coucouron

Point d'information touristique de
Coucouron
Place du 14 juillet
07470 COUCOURON
04 66 69 09 37



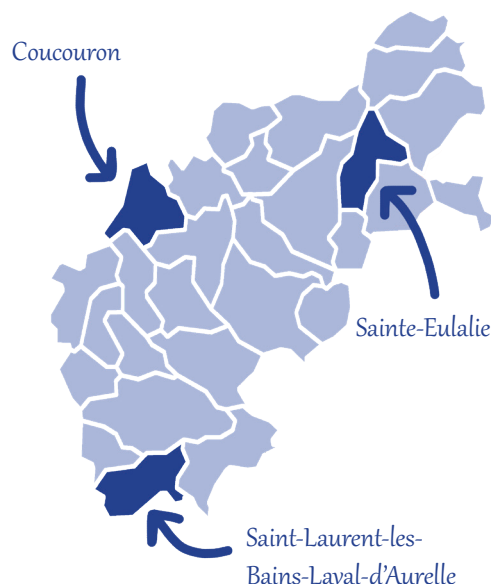
Sainte-Eulalie

Point d'information touristique de
Sainte-Eulalie
Place de la Mairie
07510 SAINTE-EULALIE
04 75 38 89 78



Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle

Point d'information touristique
de Saint-Laurent-les-Bains-Laval-
d'Aurelle
Place de la fontaine
07590 SAINT-LAURENT-LES-BAINS
04 66 46 69 94



Suivez l'office de
tourisme sur son site et
ses réseaux sociaux !



<https://montagnedardeche.com>



Hauteurs d'Ardèche
et
Montagne d'Ardèche Tourisme



@montagnedardecheturisme

L'équipe de l'office de tourisme

Elle se compose de 3 conseillères en séjour permanentes. Emilie Cros occupe le bureau de Coucouron, elle est notamment en charge de la collecte de la taxe de séjour. Laëtitia Baud à Sainte-Eulalie s'occupe plus spécifiquement des relations avec les socioprofessionnels. Enfin, Marie Denoyelle à Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle est en charge de la communication. Éléa, Lili, Khephren, Julie et Sylvie viennent renforcer l'équipe pour la période estivale 2022. Frédérique Gramayze, directrice, est basée à Coucouron et veille au bon fonctionnement quotidien de l'office de tourisme et à l'atteinte des objectifs fixés par le comité de direction.



Les priorités

L'office de tourisme a de nombreux projets. Il place les relations avec les socioprofessionnels au premier plan tout comme celles avec les habitants de la montagne ardéchoise. L'EPIC est certes dédié au tourisme mais pas uniquement : il souhaite répondre à l'attente des acteurs du territoire et de la population locale. La direction de l'office de tourisme a commencé à rencontrer les professionnels de la montagne afin de mieux comprendre leurs attentes pour mener des actions communes. Ces rencontres vont se poursuivre après la saison estivale dans le but de proposer le pack partenaire aux prestataires d'activités, aux hébergeurs et restaurateurs. Pour cet automne, deux journées sont programmées afin d'informer les professionnels des dispositifs proposés par l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche

(ADT). Le 4 octobre prochain, le dispositif Ardèche Résa sera présenté par l'ADT aux professionnels souhaitant se doter d'un outil de réservation en ligne. Le 11 octobre, en matinée, la marque Bistrot de pays sera présentée aux professionnels éligibles. L'après-midi sera consacrée à la marque Émerveillés par l'Ardèche qui devient un incontournable du paysage touristique ardéchois. Concernant la promotion du territoire, en complément du salon annuel au Pouzin, l'office de tourisme souhaite vivement participer au salon du tourisme MAHANA du 3 au 5 mars 2023 à Lyon et au salon du randonneur du 24 au 26 mars 2023 à Lyon également. Enfin, dans le but de créer du lien entre les différents acteurs du tourisme de la montagne, l'EPIC organisera une rencontre des professionnels en début d'année 2023.



Le mot du vice-président du collège des socio-professionnels, Jérémie Perez

Bien heureux de participer au développement de ce territoire et ainsi apporter ma vision en tant que socio-professionnel du tourisme sur la montagne ardéchoise. Présent depuis 2 ans et demi aux commandes de l'Auberge du Bez, à Borne, mais fort de 20 ans d'expérience dans le milieu du tourisme, j'apporterai avec plaisir et passion ma volonté de dynamiser et de mettre en valeur notre secteur en réunissant les professionnels et les élus locaux pour y arriver.

La saison estivale a déjà commencé et même si le tourisme français a été durement mis à l'épreuve ces deux dernières années à cause de la crise sanitaire, tout porte à croire que les Français n'ont pas l'intention de se priver de vacances. Et si le soleil et la chaleur sont au rendez-vous, la Montagne d'Ardèche a sa carte à jouer.

Car en 2022 les Français semblent privilégier les zones rurales jusqu'alors peu convoitées, ainsi que la montagne, qui attire de plus en plus les familles.

Les voyageurs des régions Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et Provence Alpes Côte d'Azur, sont nombreux en Montagne d'Ardèche : ils recherchent des espaces moins fréquentés près de chez eux, pour des séjours moins onéreux (la hausse du prix du gasoil y est pour beaucoup) mais, semblerait-il, pour des séjours plus longs. Les activités qu'ils pratiquent sont la randonnée, les balades à vélo mais aussi la baignade en lacs et rivières ;

Le mot de l'EPIC

autant d'activités qui caractérisent notre territoire. Sans oublier, le bien manger...

Et les conseillers en séjour dans tout ça, quel est leur rôle ? Valoriser notre Montagne qui est unique, accueillir et renseigner nos visiteurs avec le sourire, car un visiteur bien accueilli est bien souvent un touriste qui revient un jour ou l'autre.

Alors que souhaiter aux professionnels du tourisme du territoire pour cette nouvelle saison d'été 2022 ? Qu'ils fassent le plein de réservations, prennent plaisir à exercer leur activité et qu'ils contribuent à rendre heureux les visiteurs qui tentent l'expérience de la Montagne d'Ardèche.

Ainsi, en 2022, montrons le meilleur de la Montagne !

Le président, Charles Valette
Le vice-président, Franck Méjean
La directrice, Frédérique Gramayze

PORTRAIT

Ils ont choisi la Montagne d'Ardèche !

Sur la montagne ardéchoise, on sait recevoir ! Que ce soit pour un court ou long séjour, ou pour une installation définitive. La Communauté de communes accompagne les porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur son territoire et y développer leur activité. Partons à la rencontre de ces professionnels venus exercer leur métier ici, participant au dynamisme de nos communes.

Lucile et Maxime, nouveaux agriculteurs sur la Montagne d'Ardèche

L'agriculture est à l'évidence l'un des piliers du développement de notre espace montagnard.

Si les activités d'élevage constituent l'atout majeur de notre agriculture, au regard de la qualité floristique exceptionnelle de nos prairies d'altitude, et des savoir-faire de nos éleveurs.

Il est pour autant possible, aujourd'hui, d'investir l'agriculture autrement, dans des activités différentes mobilisant moins de surfaces, ou en associant plusieurs activités.

C'est le choix qu'on fait Lucile et Maxime, qui viennent récemment de créer « Au champ des oiseaux à Chabannes » sur la commune de Coucouron.

Un projet atypique pour notre territoire car basé sur la production maraîchère, les petits fruits d'été, en

agriculture biologique, la vente d'œufs et de produits transformés issus de l'exploitation, ce projet est complété par une activité touristique, la location d'un gîte de très belle facture.

Projet atypique également par la qualité des porteurs de projet : Lucile était salariée à la Banque de France, quant à Maxime, il était ingénieur informatique spécialisé dans le stockage des données.

Ils ont choisi notre Montagne, optant avec raison et prudence, pour une installation progressive.

Bienvenue à Lucile, à Maxime et à leur petite famille, nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur activité professionnelle, et surtout dans leur projet de vie.

La Montagne d'Ardèche, un territoire d'exception, ouvert sur de belles aventures humaines !



La politique d'accueil à l'honneur

Depuis 2018, la Communauté de communes compte dans son équipe Thierry Poulet, chargé de mission politique d'accueil.

Ses missions sont :

- Promouvoir le territoire Montagne d'Ardèche auprès des porteurs de projets
- Orienter, conseiller et accompagner les nouveaux arrivants pour les aider à s'installer durablement sur notre territoire
- Centraliser les offres d'activités à reprendre, locaux à acheter ou à louer

En 4 ans, 145 porteurs de projets ont été accueillis, 120 ont été accompagnés. Plus de 70 familles se sont installées ou sont en cours d'installation ; la plupart de jeunes couples.

Mais plus que la création d'entreprises, la finalité de la Politique d'Accueil est de créer de véritables dynamiques territoriales en développant des coopérations, en croisant les talents et compétences des nouveaux arrivants et des habitants du territoire, dans le respect de notre identité montagnarde.



Présentation de la politique d'accueil à l'occasion du conseil communautaire du 30 novembre 2021

Pour contacter Thierry Poulet :
politiqueaccueil@montagne-ardeche.fr
<https://www.montagne-ardeche.fr/>
Les pages Facebook et Instagram : Osez la montagne d'Ardèche

EN BREF

Les Maisons France Service en itinérance



Sur rendez-vous dans toutes les communes du territoire ainsi que sans rendez-vous à Lachamp-Raphaël et Saint-Etienne-de-Lugdarès
lachamp-raphael@france-services.gouv.fr
ou
saint-etienne-de-lugdares@france-services.gouv.fr
04 75 38 78 86 ou 04 30 42 00 20

**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?**

Les agents France Services sont là pour vous accompagner sur de nombreuses thématiques :

- Santé : Affiliation, changement de situation, aide à la complémentaire santé
- Social : Demande de RSA, déclarations des ressources
- Famille : Information sur les prestations
- Emploi : Inscription et actualisation Pole emploi, CV, abonnement aux offres
- Retraite : Constitution de dossier, demande ASPA, demande pension de réversion
- Logement : Allocation logement, amélioration du logement
- Impôts : Création espace personnel, déclaration en ligne
- Carte grise : Vendre ou acheter un véhicule, changement d'adresse
- Permis de conduire : Refaire un titre, formulaire pour la visite médicale
- Création d'entreprise : Orientation, accompagnement

Ces espaces vous mettent à disposition des équipements bureautique, espace de confidentialité, visio-conférence, wifi.

Journée prairies naturelles

Les 9 et 10 juin derniers ont eu lieu les journées de sensibilisation aux prairies naturelles, organisées par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche et le Conservatoire Botanique National du Massif Central, à destination des agriculteurs de la Montagne Ardéchoise.

Agriculteurs et techniciens se sont réunis pour échanger sur les prairies naturelles de la Montagne ardéchoise. Les exploitants agricoles jouent un rôle prépondérant dans le maintien et la préservation de ces milieux naturels, riche en biodiversité. De nombreux intervenants étaient présents (Communauté de communes Montagne d'Ardèche, LPO, CEN Ra, EPAGE LL, EPL, Fredon AURA, Département 07 et DDT 07) pour évoquer les différents enjeux liés à la préservation de ces prairies naturelles (biodiversité, qualité de l'eau...), qui constituent les paysages emblématiques du territoire. Les exploitants ont pu présenter les modalités de gestion de leurs parcelles. Ces journées ont également été l'occasion d'aborder certaines problématiques auxquelles la profession fait face actuellement tel que la question de l'autonomie fourragère, la sécheresse, les rats taupiers, l'évolution de milieux et de pratiques dans un contexte de changement climatique, l'avenir des

mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)... Ces journées ont bénéficié du soutien financier de la Communauté de communes et du Département dans le cadre du programme d'actions de l'Espace Naturel Sensible de Coucouron.



EN BREF

Des futurs ingénieurs ont étudié les possibles aménagements durables sur les 4 lacs de la montagne d'Ardèche

Venus d'Angers, les étudiants de quatrième année de cycle d'ingénieur en paysage de l'Institut Agro (promotion 2021-2022) sont venus au sein de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche en avril et mai dernier. Cette étude universitaire et collective s'inscrit dans l'appel à projet « territoires de lacs » financé par le FNADT et le Massif Central. Leur immersion a permis dans un premier temps la réalisation d'un diagnostic de paysages lacains puis dans un second temps des esquisses pour des projets d'aménagement structurant et rayonnant à l'échelle

de la Montagne d'Ardèche.

Les liaisons entretenues par chaque village avec son propre lac, situé à proximité, ont été questionnées pour retrouver du sens et parfaire leur lien. A l'échelle de notre communauté, des aménagements et des pistes de développement ont été proposés. L'expertise et les différents champs d'intervention de l'école ont enclenché des réflexions et des actions futures sur la thématique de l'eau, thématique omniprésente pour notre collectivité.



Meemo : Malle expo d'éveil aux mots



Cette action culturelle s'est appuyée sur une malle expo pédagogique, à l'attention des jeunes enfants et faisant lien entre les bibliothèques et les structures petite enfance. Elle a permis la mise à disposition dans les crèches et deux bibliothèques du territoire d'une exposition itinérante d'auteurs jeunesse sur le thème des formes minimalistes et des

couleurs ainsi que la mise à disposition de paniers livres.

En parallèle il y a eu l'organisation d'une formation croisée petite enfance et bibliothèques animée par G. Dorémus, auteur et illustrateur jeunesse, dans l'objectif d'outiller les professionnels à l'animation d'ateliers artistiques à destination des enfants.

Le transport à la demande Région 07 PMR

Un service public de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite est proposé sur le territoire de la montagne d'Ardèche !

Assuré par la Région, il permet de desservir toutes les communes de la Communauté de communes, mais aussi Privas, Largentière, Langogne et Le Puy en Velay.

Un trajet coûte 3€ aux voyageurs.

Pour en bénéficier il faut être

titulaire d'une carte mobilité réduite (Démarche auprès de la MDPH), ou bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou encore de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP).

Le service s'effectue à la demande auprès de la centrale de réservation.



Plus d'infos

Centrale de réservation
09 70 82 15 60

(Numéro joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés)

<http://www.auvergnerrhonealpes.fr>

Le soutien aux associations

Lors des rencontres organisées par l'office de tourisme le 6 mai à Coucouron, Sainte-Eulalie et Laveyrune, la Communauté de communes Montagne d'Ardèche, notamment Sébastien Pradier vice-président en charge de la vie associative, a présenté les règlements d'attribution des subventions dans le cadre du soutien aux associations. Il existe plusieurs types de subventions pour les demandes autour du sport, de la culture et du patrimoine ainsi que pour le social et les écoles. Ces subventions peuvent selon les demandes financer du fonctionnement, de l'événementiel, ou encore de l'exceptionnel.

Bon à savoir : la Cdc met à disposition des associations et des communes une estrade de 30m² et un chapiteau de 4m*16m sous réserve des disponibilités.



Contact

Céline Blanc - social@montagne-ardeche.fr
www.cc-montagne-ardeche.fr

Balade musicale dans le patrimoine



Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, Verdée, une artiste soutenue par la SMAC 07, est venue en résidence au Lac-d'Issarlès à trois reprises.

Elle a mené des ateliers d'écriture auprès des résidents de l'EHPAD et des ateliers autour des arrangements musicaux avec les élèves de l'école de musique de l'antenne des sources.

Le vendredi 3 juin après-midi a eu lieu une balade musicale permettant de mettre en valeur le travail réalisé lors des ateliers au Lac-d'Issarlès ainsi qu'un concert de l'artiste, parfois accompagnée par l'Antenne des Sources, entrecoupée d'interventions d'Elodie Blanc, guide conférencière sur le patrimoine local. Ce temps convivial fut l'occasion d'un bel échange entre les résidents de l'EHPAD, les élèves de l'école de musique, les élèves de l'école privée du Lac-d'Issarlès et les habitants. Afin de faire perdurer ce joli moment, un goûter était offert par la maison de retraite.

Pour terminer cette journée, une balade musicale dans l'Abbaye de Mazan avait lieu en soirée. Ce parcours de marche ponctué de halte en musique au contact d'une nature et d'un patrimoine que l'on redécouvre, en intégrant des lieux fut un moment riche en émotion et en partage hors du temps.



EN BREF

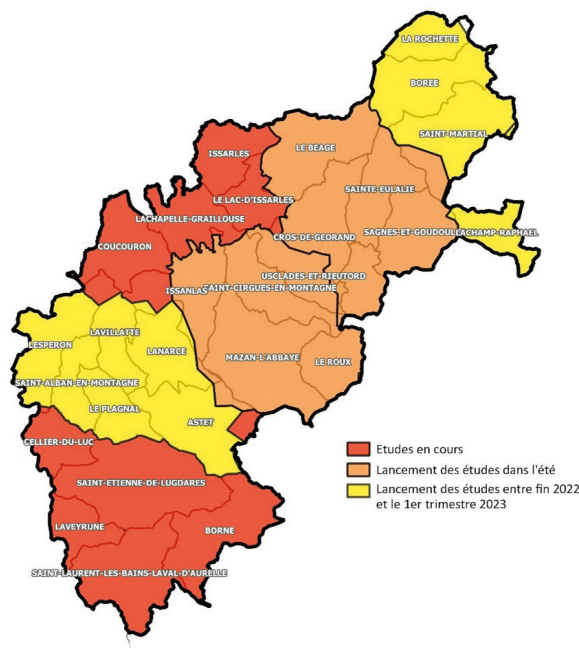
La fibre arrive

La fibre optique est déployée progressivement par le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) sur l'ensemble des 28 communes de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche, soit 6 800 foyers, et s'étalera jusqu'en 2025, pour un montant de 10,2M € dont 2 165 000 € financés par la Cdc.

ADN déploie par « poche » de 2000 foyers environ, dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes.

A ce jour et sur les deux premiers secteurs :

- Les études de déploiement sont en cours de finalisation sur les communes d'Issarlès, Le Lac-d'Issarlès, Lachapelle-Graillose et Coucouron. Les travaux devraient démarrer d'ici le début de l'année 2023 pour environ 6 à 9 mois.
- Au Sud, Cellier-de-Luc, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Borne, Laveyrune et de Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle, la phase études a été lancée en début d'année. Cette première étape du déploiement, la plus longue et la plus complexe dure en moyenne 18 mois. Les travaux interviendront sur ce secteur en 2023 pour une ouverture prévisionnelle des services fibre en 2024.



Combien de temps entre le top départ des études et la fibre à la maison ?

Temps d'études : 18 mois environ

Temps de travaux (tirage fibre par exemple) : 6 mois environ

Temps de commercialisation : 3 mois (délai légal et incompressible)

Où puis-je voir l'avancement du déploiement FTTH ?

Sur le site d'ADN : www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

Inscription possible pour être informé de l'avancement sur ma maison

Zoom sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de communes Montagne d'Ardèche a dans ses compétences obligatoires le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, abrégé PLUI. La grande majorité des communes de la Communauté (68 %) ne possède aucun document d'urbanisme, ce qui entrave leur développement avec notamment de nombreux refus de permis de construire de la part des services de l'État. La collectivité avance pas-à-pas sur ce projet.

Le 26 janvier, une première Conférence des maires a eu lieu en présence de Pierre Jeannin, urbaniste, venu informer les 28 maires des enjeux et des modalités de mise en

place d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Cette réunion a permis une prise d'informations sur le contenu du PLUI, sur les principes fondamentaux de l'urbanisme, notamment sur le SCOT (en cours d'approbation), et la loi Climat et Résilience qui impacte durablement les lois urbanistiques pour les territoires ruraux.

Le 13 avril, la Conférence des maires s'est à nouveau réunie pour élaborer la délibération de prescription qui lancera légalement le PLUI sur notre territoire.

Un nouveau site internet pour la Communauté de communes

Retrouvez la Communauté de communes Montagne d'Ardèche en ligne !

Pour ne rien manquer des actualités sur votre territoire et des événements à venir, rendez-vous sur ce tout nouveau site qui renseignera davantage sur votre intercommunalité.

Rejoignez-nous !



www.cc-montagne-ardeche.fr

AU CŒUR DE NOS VILLAGES

Lavillatte



Maire : Marylaine Mercier

Bienvenue à Lavillatte ! Son église Saint-Jean-Baptiste était le siège d'une commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Elle est construite en tuf volcanique et en granit et dispose d'un clocher-peigne pourvu de trois cloches. On trouve également à Lavillatte « L'Assemblée de Belvezet », maison commune qui accueillait autrefois les réunions du village. Le territoire communal propose de beaux sentiers de randonnée au cœur de la nature !

Borée



Maire : Anne-Marie Marion

Borée est un village perché à 1152 mètres d'altitude sur les pentes du Mont Mézenc. La commune ne compte pas moins de 6 sites du Géopark des Monts d'Ardèche. Borée vit au rythme des saisons et attire nombreux randonneurs et amoureux de la nature. On trouve sur la commune une église à la façade atypique qui abrite une vierge noire ainsi qu'un site mégalithique moderne : le tchier de Borée. Aux alentours du village, bien d'autres trésors sont à découvrir : le maar d'Echamps, les roches de Borée...

Usclades-et-Rieutord



Maire : Sébastien Bourdely

La commune, créée en 1790, a été formée par le village d'Usclades et celui de Rieutord. L'église de Rieutord date du XIXe siècle, elle est située au pied du Bauzon, volcan plein d'histoire qu'on peut découvrir via la randonnée pédestre du Chemin du Partage. On compte 117 habitants sur la commune, dont l'altitude varie entre 1112 et 1445 mètres.

Laveyrune



Maire : Alain Ranc

Bien que son code postal corresponde au département de la Lozère, Laveyrune est bien une commune ardéchoise ! « Veyrune » signifie « eau vive » en patois local. Et pour cause, ce territoire est traversé par de nombreux cours d'eau qui alimentent l'Allier. Laveyrune était autrefois un prieuré de l'abbaye des Chambons. Au sommet appelé « Les Trois Seigneurs », on raconte que les seigneurs de la co-baronnie de Luc auraient inscrit leurs armoires. Laveyrune est un village calme et authentique à découvrir.

VISITES GUIDÉES

ABBAYE DE MAZAN CHARTREUSE DE BONNEFOY



Cet été, laissez-vous envoûter par l'abbaye de Mazan et la chartreuse de Bonnefoy dont l'histoire ne manquera pas de vous étonner !



JUILLET-AOÛT 2022

ABBAYE DE MAZAN

Mercredi
11h

Jeudi, Vendredi, Samedi
11h et 14h30

Dimanche
14h30

CHARTREUSE DE BONNEFOY

Mercredi
14h30

-sur réservation uniquement-

JUIN, SEPTEMBRE, OCTOBRE

-sur réservation uniquement-

TARIFS ET RESERVATION

ABBAYE DE MAZAN
5€/pers

CHARTREUSE DE BONNEFOY
Gratuit

Réservation au
06 11 97 84 04

Venez aussi découvrir les oeuvres d'art contemporain du Partage des Eaux de Felice Varini « Un cercle et mille fragments » et de Stéphane Thidet « De l'autre côté »